1007054301

DATE DEPOT :	2010-08-12
NUMERO DE DEPOT :	70543
N° GESTION :	2007B01541
N° SIREN :	493455042
DENOMINATION :	BPCE
ADRESSE :	50 av Pierre Mendès France 75013 Paris
DATE D'ACTE :	2010/08/05
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	DECISION DE REDUCTION

G.T.C. de Paris
I M R
12 AOUT 2010
N° DE DÉPÔT 20543

BPCE

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance

au capital de 526.353.615 €

Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

RCS Paris n° 493 455 042

Extrait du procès verbal

du Directoire du 5 août 2010

(...)

Rachat partiel des actions de préférence de catégorie C émises par BPCE au bénéfice de la Société de Prise de Participations de l'Etat

Le Directoire, connaissance prise (i) de l'autorisation donnée par l'Autorité de Contrôle Prudentielle le 23 août 2010 et (ii) de l'autorisation donnée ce jour par le Conseil de surveillance de BPCE conformément aux dispositions de l'article 27.3 (ii) des statuts de BPCE,

Décide, conformément aux dispositions de l'article 12.3.4 des statuts de BPCE, de procéder à un rachat partiel des actions de préférence émises au bénéfice de la Société de Prise de Participations de l'Etat (SPPE) selon le calendrier et les modalités suivantes :

(i) Rachat de 2.573.515 actions de catégorie C le 6 août 2010 pour un montant de 1.261.567.593,02 euros auquel s'ajoute une indemnité de caducité des BSA s'élevant à 44.980,46 euros ;

(ii) Rachat de 1.286.485 actions de catégorie C le 15 octobre 2010 pour un montant de 640.578.514,23 euros auquel s'ajoute une indemnité de caducité des BSA s'élevant à 6.666,57 euros ;

Prend acte qu'un éventuel complément de prix pourra être du en 2011 en fonction du taux de distribution des banques et de leurs résultats 2010, complément de prix qui sera calculé avant la tenue de l'assemblée générale annuelle d'approbation des comptes de BPCE afférant à l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;

Décide d'annuler les 3.860.000 actions de catégorie C ainsi rachetées et de procéder à la réduction de capital correspondante de BPCE dans les conditions et délais légaux et réglementaires ;

Décide de modifier corrélativement les statuts à compter de la date effective d'annulation des actions de catégorie C et de la réduction de capital visées ci-dessus ;

Délègue au Président du Directoire, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs à l'effet de procéder aux formalités requises pour la mise en œuvre la présente décision, notamment celles destinées l'exercice du droit d'opposition des créanciers, et de procéder à la constatation de la réalisation définitive de l'annulation des 3.860.000 actions de catégorie C, de la réduction de capital correspondante et de la modification subséquente des statuts de BPCE.

Certifié conforme
le 5 août 2010
Le Président du Directoire

François PÉROL